

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de K. ADINE, Conseiller communal, relative aux travaux inachevés et à la malpropreté autour du nouveau bâtiment de « City-Dev », 85, rue des Goujons – 80, rue Prévinaire.

K. ADINE donne lecture du texte suivant :

K. ADINE geeft lezing van de volgende tekst

Le nouveau bâtiment situé à l'angle des rues des Goujons et Prévinaire a été inauguré, il y a quelques mois. Mon attention a été attirée par l'état déplorable des abords de ce nouveau bâtiment.

En face du n°85, la future maison médicale, les trottoirs n'ont pas encore été effectués, ceci représente un réel danger pour les piétons et les PMR. Un container débordant de déchets trône sur cette petite place, et cela depuis bien avant l'inauguration.

Du stationnement sauvage sur le terreplein est à déplorer. Ces espaces devraient être végétalisés afin d'améliorer le cadre de vie des riverains.

De l'autre côté du bâtiment au n°80 rue Prévinaire, un amas d'encombrants se trouve à proximité de la bulle à verre. En somme, de quoi décourager les nouveaux venus dans notre commune.

Questions

- A qui incombe la responsabilité d'achever les travaux des trottoirs ?
- Si ces travaux sont à la charge de la Commune quand comptez-vous exécuter les travaux ? Autrement, « Citydev » a-t-il été interpellé à ce sujet.
- Est-il possible de prévoir une caméra mobile pour éviter les dépôts d'encombrants ?
- Des actions d'embellissement du cadre de vie des riverains sont-elles prévues, par exemple de l'éclairage et des plantations d'arbres ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH confirme que cette place se trouve en phase de transition depuis l'arrivée des premiers habitants. Une rencontre a eu lieu entre ces habitants et le Collège afin de répondre à leurs questions. La transition se fera en deux phases. Nous avons reçu la confirmation du service « Entretien » que la caméra sera placée et que les poubelles seront enlevées. Concernant le trottoir autour du bâtiment, le Collège espère que les travaux seront terminés avant le congé du bâtiment. L'intégralité de la place fait actuellement l'objet d'une enquête publique en vue de son réaménagement complet. On obtiendra alors une belle place qui fera le lien entre les deux bâtiments, celui à venir et l'existant. Actuellement, le quartier est donc en transition. Cela prend un peu de temps pour paramétrer les différentes mesures.